III. — M. P. GRIMAL, *Virgile et la Terre* (texte à paraître dans les *Actes du congrès virgilien de Mantoue, Rome et Naples, septembre-octobre 1981*).

Dans cette profonde étude, M. Cl. MOUSSY a retrouvé l'agrément et la rigueur que l'auteur avait su allier déjà, dans ses *Jardins romains*, pour célébrer d'autres aspects de la terre italienne.

En écoutant M. Grimal, M. P.-M. MARTIN a songé à l'épisode fameux de Tite-Live (I, 56) où Brutus, après avoir interprété l'oracle, embrasse la Terre comme sa mère et celle du genre humain.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 13 FÉVRIER 1982

Président : M. Cl. MOUSSY.

Le Président ouvre la séance et donne la parole à M. P.-M. MARTIN, pour la première communication.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. P.-M. MARTIN, *Mutation idéologique dans les figures de héros républicains, entre 362 et 279 avant J.-C.* (texte publié dans ce volume, p. 139).

Après avoir remercié M. P.-M. Martin, M. Cl. MOUSSY invite l'assistance à présenter ses réflexions.

M. R. BLOCH prend acte de ce que, pour M. Martin, récits et discours conservent une trace de la réalité des temps auxquels ils se rapportent. Il confirme que l'archéologie italienne, dans ses découvertes récentes, permet de réhabiliter l'annalistique romaine. Par exemple le *lapis Africanus* dédié par ses *sodales* à Valérius Publicola atteste l'exactitude de ce que les textes nous apprennent sur ce personnage.

M. J. PERRET demande quel est le premier héros au sujet duquel se manifeste une idéologie proprement républicaine : Cincinnatus n'est-il pas déjà un héros républicain? — D'après M. Martin, la figure de Cincinnatus est un cas à part, en ce que sa geste ne doit rien à l'idéologie royale.

Le R. P. M. TESTARD, remarquant que, dans la réalité, la répétition de faits analogues est concevable, dit son scepticisme quant à l'existence de doublets purement littéraires (à propos des trois *deuotiones* des *Decii*). — M. Martin répond que les anciens eux-mêmes doutaient de la réalité de la troisième *deuotio*, contre Pyrrhus.

II. — M. J.-M. ANDRÉ, *L'argent chez Plaute : autour du « Curculio »*.

Résumé : Les recherches traditionnelles sur Plaute ont tendance à minorer, pour la datation des pièces, comme pour le ressort des intrigues, les éléments

économiques et financiers. La peinture du monde de l'argent ne dépasse-t-elle pas le *topos* littéraire? Une étude liminaire de quelques *palliatae* échelonnées habituellement entre 195 et 186 avant J.-C. (*Persa*, *Epidicus*, *Mostellaria*, *Curculio*, *Pseudolus*...) semble indiquer une évolution : les pièces anciennes feraient de l'argent un symbole ; les comédies précitées analysent les mécanismes financiers de la filouterie. L'étude de la terminologie (*mutuum*, *faenus*, *aes alienum*...) se révèle intéressante pour l'historicité, voire pour la « romanité » (*argentarius*, *trapezita*, *danista*). Il existe une concentration des termes techniques dans certaines pièces, avec des effets de répétition comique qui ne sont pas uniquement littéraires (*argentum* dans le *Persa* ; *fenus* dans la *Mostellaria*). On contestera difficilement la couleur romaine de certains termes juridiques (*stipulatio*, *quadruplari*...), bien soulignée par Costa. Un rapprochement avec les XII Tables et les *leges fenebres* contemporaines (Liv., XXXV, 7) éclairerait notamment le *Curculio*, qui révèle « un malaise, sinon une crise, chez les professionnels ». La législation *de pecunia credita*, liée aux restrictions somptuaires du temps (thème de l'*inopia argentaria*), les « dépressions » de la banque romaine, en relation avec la circulation monétaire et l'afflux du butin, font apparaître la conjoncture historique au milieu de mécanismes bancaires dont les spécialistes (Deloume, Bogaert, Tenney Frank, etc.) admettent qu'ils sont « gréco-romains ». Mais encore faut-il ne pas confondre entièrement, dans ce domaine, Plaute et Térence. Si le *Curculio* se situe dans un contexte de crise du crédit (amenuisement des liquidités, méfiance des préteurs confrontés avec une législation dissuasive), bien des zones d'ombre subsistent, qui inciteront à la prudence : taux du prêt, dévaluations, etc. On ne peut chercher dans les *palliatae* considérées une chronique financière au sens strict, mais on peut y déceler un complexe économique et sociologique : la victoire, le passage de l'économie de guerre à la facilité de la paix, imposent de réduire l'inflation des dettes et de protéger les patrimoines (*lex Plaetoria de circumscriptione adulescentium*). Le complexe *luxuria-inopia*, chez Plaute, ne saurait être dissocié des fluctuations du crédit et des avatars de la législation : les variations de Caton sur la *faeneratio*, de la *lex Sempronia* à la *rogatio Junia*, illustrent le conflit des *leges* et des *mores*, que Plaute (*Trin.*, 1037) a fort bien perçu.

Au terme de cette communication, M. Cl. Moussy dit à M. J.-M. André sa satisfaction de voir qu'il a fondé sa thèse sur d'abondantes analyses lexicales.

M. R. Villers s'attache à préciser, en juriste, la notion de *faenus*.

M. H. Zehnacker approuve l'attitude « globalement prudente » de M. André. Car il ne nous est plus possible de cerner de près les mécanismes financiers et bancaires du temps de Plaute. Beaucoup de ces éléments économiques, sans doute, étaient présents dans la Nouvelle Comédie grecque : Plaute les aurait adaptés à la réalité romaine.

M. Cl. Nicolet, ayant pris beaucoup d'intérêt à l'exposé, ne croit pas qu'il soit légitime de relier à telle disposition juridique telle tirade de Plaute. Trop d'éléments nous manquent pour tirer de Plaute des renseignements

sur l'économie du IIe siècle. La réalité romaine de ce temps nous échappe, comme la réalité grecque des modèles. Et puis il faut tenir compte du jeu théâtral, de l'ambiguïté essentielle du comique : de quoi rit-on? De la réalité, ou de son contraire? Au total, il est certes possible de restituer, à partir de Plaute, un climat général, mais non d'établir une chronologie précise.

III.

SÉANCE DU SAMEDI 13 MARS 1982

Président : M. Cl. Moussy.

A l'ouverture de la séance, l'Administrateur se félicite d'accueillir parmi l'assistance le professeur J. H. Waszink, de l'Université de Leyde. Il informe ensuite l'assemblée d'un projet d'excursion archéologique à Aix-en-Provence, pour le mois de juin. Puis Mme A. Thill, représentant le Centre de recherches et d'études rhénanes de Haute-Alsace, annonce pour octobre l'organisation, à Ensisheim, d'une table ronde consacrée à Jacob Balde et à son époque.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Arcellaschi, *Amphitryon 187, ou : influences pythagoriciennes sur l'* « *Amphitryon* » *de Plaute* (texte publié dans ce volume, p. 128).

Dans ses remerciements à M. Arcellaschi, le Président souligne la grande diversité des domaines qui furent abordés dans cet exposé.

M. P. Grimal accepte la datation proposée pour la pièce de Plaute. Il ajoute un argument important : Amphitryon, que la comédie représente comme un *imperator* (titre romain), est au service du roi de Thèbes ; il y aurait de quoi choquer le public si, peu d'années auparavant, un Romain, Manlius Vulso, ne s'était mis au service du roi Eumène. Datée de 187, la pièce serait donc le reflet d'une réalité récente.

M. R. Martin admet bien la coloration romaine de cette comédie. Ce n'est pas une raison, d'après lui, pour juger dépourvu d'intérêt le problème des sources grecques de Plaute.

II. — M. J.-M. Poinsotte, *Le consul de 382 Fl. Claudius Antonius fut-il un auteur antipaïen?* (texte publié dans ce volume, p. 298).

M. Cl. Moussy remercie M. J.-M. Poinsotte pour le dossier qu'il a présenté, complet et bien documenté.

M. Y.-M. Duval insiste sur la qualité de l'exposé qui vient d'être fait. Il apporte quelques précisions concernant les rapports des poèmes avec les œuvres d'Ausone et d'Ambroise. Questeur du Palais entre 370 et 373, Antonius a côtoyé Ausone à Trèves, ce qui rend plus facile encore la connaissance de l'œuvre du précepteur de Gratien. Il serait, bien avant Prudence, le témoin du succès de l'œuvre d'Ausone. Quant à Ambroise, si l'on trouve bien des traces du *De obitu Valentiniani* dans l'*Ad quemdam senatorem*, il faut des-